



Compte-rendu de la séance du

Comité Syndical 10 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix mars les membres du Comité Syndical du SIAS de la Rive Droite se sont réunis dans la salle de réunion du CIAS sur la convocation qui leur a été adressée le 3 mars 2017 par le Président, conformément au Code Général Des Collectivités Territoriales.

Présents	HOSCHAR Jacky, LAPOIRIE Catherine, HOZÉ Michel, LALLIER Solange, DEKHAR Nadia
Absents excusés	BESOZZI Daniel (procuration à HOZÉ Michel)
Absents non excusés	

La séance est ouverte à 8h00 sous la présidence de Monsieur Jacky HOSCHAR, Président, qui constate que le quorum est atteint.

Mr le Président donne lecture de l'ordre du jour, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales :

ORDRE DU JOUR

1. **Compte de gestion 2016**
2. **Compte administratif 2016**
3. **Affectation du résultat 2016**
4. **SIAS : intégration de communes (point reporté)**

POINT 1 : COMPTE DE GESTION 2016

DCS N°2017-001

Le Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **Approuve** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2016. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Le Compte Administratif du SIAS pour l'exercice 2016 a été arrêté le 31 décembre 2016. Concernant l'exercice 2016, ce compte administratif est présenté selon la nomenclature M14 pour le budget principal. En outre, conformément aux instructions ministérielles en vigueur et notamment au décret du 27 Mars 1993 précisant les modalités d'application de la Loi n° 92.125 du 6 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, les états et listes sont joints au Compte Administratif

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, sous la Présidence de Mme LAPOIRIE Catherine, Vice-Présidente, le Président ne pouvant participer au vote :

- VU les décrets et instructions ministérielles sur la Comptabilité Publique,
- VU le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré
- **Approuve** le Compte Administratif du SIAS de la Rive Droite pour l'exercice 2016. Ces résultats sont en parfaite concordance avec le Compte de Gestion du Trésorier Principal qui fait l'objet d'une autre délibération.
- Les recettes et les dépenses de l'exercice 2016 du budget principal exécutées en comptabilité M14 sont arrêtées aux montants suivants :

	Résultats à la clôture 2015	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2016	Recettes 2016	Résultat 2016	Résultat à la clôture 2016
INVESTISSEMENT	-408 362,95		76 292,17	427 590,24	351 298,07	-57 064,88
FONCTIONNEMENT	510 607,42	408 362,95	468 557,48	722 010,69	253 453,21	355 697,68
TOTAL	102 244,47	408 362,95	544 849,65	1 149 600,93	604 751,28	298 632,80
LIGNE 002 EXCEDENT 2016		102 244,47				

- **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser comme suit :

DÉPENSES	Article	Libellé	Objet	Détail	RESTE À RÉALISER au 31/12/2016
	2313	Construction	Marché bâtiment Accueil Loisirs	FLÉVY	1 152 147,00 €
2111	Terrain nu	Terrain bâtiment Accueil Loisirs	AY SUR MOSELLE	5 000,00 €	
2033	Insertion	Annonces marché bâtiment Accueil Loisirs	FLÉVY	2 960,00 €	
TOTAL					1 160 107,00 €

RECETTES	Article	Libellé	Objet	Détail	RESTE À RÉALISER au 31/12/2016
	1321	État	Subvention d'investissement bâtiment Accueil Loisirs	FNADT	204 000,00 €
1323	Département	Subvention d'investissement bâtiment Accueil Loisirs	AMITER	150 000,00 €	
1328	Autres	Subvention d'investissement bâtiment Accueil Loisirs	CAF	198 191,00 €	
TOTAL					552 191,00 €

- Après avoir entendu et approuvé, ce jour, le compte administratif de l'exercice 2016,
- Statuant sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2016,
- Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de **355 697,68 €**,

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + si excédent ou – si déficit	+ 253 453,21 €
B) RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (Ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + si excédent ou – si déficit)	+ 102 244,47 €
C) RESULTAT A AFFECTER = A + B (hors restes à réaliser)	+ 355 697,68 €

D) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT Déficit (besoin de financement)	- 57 064,88 €
Excédent (excédent de financement)	
E) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT Besoin de financement	
Excédent de financement	
F) BESOIN DE FINANCEMENT = D+E	57 064,88 €

DECISION D'AFFECTATION	
1 - AFFECTATION EN RESERVE R 1068 en investissement (au minimum couverture du besoin de financement F)	57 064,88 €
2 – REPORT DE FONCTIONNEMENT R002 (résultat à affecter ligne C moins ligne 1 ci-dessus)	+ 298 632,80 €

POINT 4 : INTÉGRATION NOUVELLES COMMUNES

➤ **POINT REPORTÉ**

La séance est levée à 8h15

Le Président,

Jacky HOSCHAR

Affichage fait le 13 mars 2017

Approbation du PROCÈS VERBAL de la séance du Comité Syndical du 10 mars 2017

NOM Prénom	Présence	Procuration à	Signature
HOSCHAR Jacky	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
LAPOIRIE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
HOZÉ Michel	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
LALLIER Solange	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
DEKHAR Nadia	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
BESOZZI Daniel	<input type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input checked="" type="checkbox"/> Absence excusée	HOZÉ Michel	

